

Justificatif généré le 14/12/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 14/12/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/713581
N° d'annonce : 713581

PARC EOLIEN DE COULGENS SAINT-ANGEAU

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €

Siège social : 100 Esplanade du Général de Gaulle Cœur Défense - Tour B 92932 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

527 589 907 R.C.S. Nanterre

Suivant le procès-verbal en date du 07 Décembre 2023, l'associé unique a décidé :

- de modifier la dénomination qui devient :

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE CARBOUNIEU

- de modifier l'objet social qui devient : La réalisation et l'exploitation d'un parc photovoltaïque flottant, destiné à produire de l'électricité, ainsi que toutes activités annexes et connexes que nécessiterait son objet social.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nanterre.

Le représentant légal

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePJ0beat

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePJ0beat>

